

En bref, les actus de la CFE, CozyCozy et Frichti

Chaque jour, retrouvez dans notre article EnBref les informations startup à côté desquelles il ne faut pas passer. Aujourd'hui : la CFE, CozyCozy et Frichti.

Temps de lecture : minute

9 juin 2020

Le gouvernement propose aux entreprises de l'hôtellerie, la restauration, le tourisme et l'événementiel de reporter le paiement de la CFE

Voilà qui devrait redonner un peu d'espoir aux entreprises les plus touchées par le confinement. Les représentants de l'hôtellerie, la restauration, le tourisme et l'événementiel devraient bénéficier d'un aménagement du paiement de la cotisation foncière payée par les entreprises (CFE). Le gouvernement reporte ainsi le paiement au 15 décembre, sans pénalité, alors qu'un premier acompte devait être versé le 15 juin prochain. Enfin, les collectivités auront la possibilité d'accorder un dégrèvement de 2/3 du montant de la CFE aux entreprises de ces mêmes secteurs, l'État prenant en charge la moitié du coût afin de ne pas trop affaiblir les recettes des collectivités qui joueraient le jeu.

Enfin, les autres entreprises pourront retrancher de l'acompte de la CFE versé en juin le montant alloué au titre du plafonnement de la contribution économique territoriale (CET) en fonction de la valeur ajoutée. *"Les entreprises qui prévoient de bénéficier, au titre de 2020, du*

plafonnement de la CET en fonction de la VA, pourront en tenir compte au moment de l'acompte de 50 % de la CFE de juin 2020 et amputer ce dernier du montant dont elles estiment pouvoir bénéficier in fine au titre du plafonnement. Une marge d'erreur de 30 % sera tolérée sur le montant ainsi versé au 15 juin" , précise encore le gouvernement.

CozyCozy lance un comparateur d'hébergements de vacances spécialement configuré pour l'été 2020

Crise sanitaire oblige, les vacances estivales 2020 devraient être tricolores pour une majorité de Français. Et si certains ont l'habitude de barouder à travers le monde, ils se retrouvent fort démunis au moment de choisir une destination nationale. Le comparateur CozyCozy a donc lancé une version "été 2020" de son comparateur traditionnel d'hébergements de vacances, permettant d'effectuer une recherche sans destination particulière en tête. Il suffit pour cela de choisir une thématique (îles, sites extraordinaires, beaux villages...) ou une distance depuis un point précis. De quoi trouver la pépite qu'il vous faut à plus ou moins de 100 kilomètres de chez vous !

Frichti confronté à une mobilisation de ses livreurs sans-papiers

Depuis plusieurs jours, la Foodtech Frichti est confrontée à la grogne d'une partie de ses livreurs. En effet, après la publication la semaine dernière par nos confrères de *Libération* d'une enquête sur un livreur sans-papiers travaillant pour Frichti, l'entreprise a décidé de refuser l'accès à ses locaux à tous les livreurs sans-papiers - et ainsi de les empêcher de travailler. Dans la foulée, les livreurs concernés ont bloqué ponctuellement les hubs de la marque, freinant les livraisons. À nouveau mobilisés lundi, ils réclament leur régularisation et leur réintroduction

dans les effectifs.

Article écrit par Geraldine Russell